COLLECTE DU VERRE – Campagne de dotation en bacs

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la collecte du verre en porte à porte, la Communauté urbaine va débuter une campagne d'envergure de dotation en bacs de 120 L en lieu et place des contenants actuels. Ainsi, du 26 février au 12 avril prochains, 25 000 foyers du territoire recevront à leur domicile un nouveau bac. Huit communes sont concernées dont Chanteloup-les-Vignes.

Cette évolution répond à une obligation réglementaire et présente plusieurs avantages :

- Une amélioration des conditions de travail des ripeurs. Le bac est recommandé par la Caisse primaire d'assurance maladie pour préserver la santé des agents de collecte.
- Une utilisation plus pratique et plus confortable pour les particuliers.

MARCHE À SUIVRE

SI VOUS AVEZ DE LA PLACE POUR ACCUEILLIR LE NOUVEAU BAC :

- **Vous n'avez aucune démarche à faire.** Votre bac sera déposé devant votre domicile par le prestataire SULO. Il est recommandé de le rentrer dès que possible.

À noter :

- *À réception du nouveau bac, l'ancien ne sera plus accepté à la collecte. Vous pouvez soit lui trouver un autre usage, soit le déposer en déchèterie.*
- *Un seul bac de 120 L sera distribué par foyer.*

SI VOUS N'AVEZ PAS ASSEZ DE PLACE :

- **Appelez dès maintenant le 08 00 10 04 63 pour ne pas le recevoir** (numéro gratuit / du lundi au vendredi, de 8h à 18h).
- **Déposez vos verres dans les bornes d'apport volontaire à disposition.** Rendez-vous sur gpseo.fr pour connaître les bornes les plus proches de chez vous.

Infos pratiques

Retrouvez toute l’actualité des déchets sur gpseo.fr

Contact

N° Infos déchets : 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.